



Conseil économique
et social

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.5/1995/NGO/2
5 avril 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL
Trente-quatrième session
10-20 avril 1995
Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

SUIVI DES PLANS ET PROGRAMMES D'ACTION INTERNATIONAUX

Déclaration de l'American Association of Retired Persons
(AARP), organisation non gouvernementale dotée du statut
consultatif (catégorie II) auprès du Conseil économique
et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration suivante, qui est distribuée conformément aux paragraphes 29 et 30 de la résolution 1296 (XLIV) du Conseil économique et social, en date du 23 mai 1968.

L'American Association of Retired Persons (Association américaine des retraités) compte 33 millions d'adhérents âgés de 50 ans ou plus, dont 42 000 vivent dans 152 pays répartis dans le monde. Elle a pour objectif principal de mettre toute une vie d'expérience et d'encadrement au service de toutes les générations. Il s'agit d'une organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif (catégorie II) auprès du Conseil économique et social.

Nos observations portent particulièrement sur le cadre conceptuel d'un programme pour la préparation et la célébration de l'Année internationale des personnes âgées (1999), et spécialement sur le chapitre VI intitulé "Préparatifs concrets" de l'Année.

Pour rappeler brièvement les faits, l'impulsion première de "Coalition 99" a été donnée au cours des sessions du Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement social, lors desquelles le secrétariat du Sommet mondial a cherché à entamer le dialogue sur la Déclaration et le Programme d'action vus du point de vue des personnes âgées. L'AARP est convenue d'aider le secrétariat et d'envoyer les documents concernant le Sommet mondial à la deuxième session du Comité préparatoire en même temps qu'un questionnaire et une demande d'observations aux autres organisations de personnes âgées réparties dans le

* E/CN.5/1995/1.

monde. Plus de 180 documents ont été distribués en anglais, espagnol et français.

Si l'on considère que ces organisations ne disposaient que de moins d'un mois pour répondre, le nombre de réponses reçues a été remarquable. Les résultats ont été publiés dans le document On Behalf of Aging (Au nom des personnes âgées). L'intérêt suscité par ce dialogue a encouragé l'AARP à envoyer un autre questionnaire, celui de la "Coalition 99", afin de commencer à planifier l'Année internationale des personnes âgées (1999).

Les réponses reçues à ce dernier questionnaire ont été tout aussi encourageantes. Des réseaux et des coalitions de personnes âgées sont en place et brûlent de participer à la planification et à la célébration de l'Année en 1999. Une analyse des réponses reçues au mois de janvier 1995 a révélé que l'opinion générale était favorable à la poursuite du dialogue international par l'intermédiaire de "Coalition 99".

La plupart des organisations qui ont répondu au questionnaire ont dit qu'elles promouvraient l'Année internationale des personnes âgées en 1999 en utilisant leurs réseaux et en parrainant des manifestations locales. Leur propos est d'améliorer l'image de la personne âgée, de favoriser la compréhension entre les générations et de rendre l'opinion publique internationale consciente des problèmes des personnes âgées. Le thème "Vers une société pour tous les âges" a un rapport direct avec les réponses que nous recevons au questionnaire de "Coalition 99".

Le réseau des personnes âgées désirant vivement promouvoir l'Année internationale des personnes âgées en 1999, l'intérêt pour la "Coalition 99" grandit.

L'Année internationale des personnes âgées, en 1999, permettra de modifier durablement la façon dont les sociétés et les individus intègrent les populations âgées. Pour ne pas gâcher cette possibilité, la "Coalition 99" entreprend des préparatifs concrets et attend de l'Organisation des Nations Unies qu'elle poursuive son rôle de chef de file, aussi bien quant au fond que sur le plan technique.

Sachant que le Département de la coordination des politiques et du développement durable du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, département responsable de l'Année (1999), ne dispose que d'un budget limité pour les activités de programme en cours, nous craignons que les ressources ne soient pas suffisantes pour lancer des programmes concrets et assurer une coordination efficace de l'Année.

L'AARP demande à la Commission du développement social d'examiner les besoins de l'Année ainsi que les moyens d'y satisfaire. À son avis, des ressources additionnelles sont nécessaires pour accroître le personnel du Département de la coordination des politiques et du développement durable du Secrétariat de l'ONU, qui doit assurer la coordination de l'Année internationale des personnes âgées en 1999.
